



Message du maire



Depuis quelque temps, les séances du Conseil se tiennent dans un contexte particulier alors que des manifestants tentent de

les perturber.

Que ce soit en intimidant les citoyens qui souhaitent s'y présenter, en invectivant les élus qui font leurs devoirs, en utilisant des mégaphones et des sirènes pour empêcher la tenue des séances, en harcelant les membres du Conseil à la sortie parfois jusque dans leur véhicule et en allant même jusqu'à les suivre dans une autre voiture, alors qu'ils se dirigent vers leur domicile.

Cette situation est inacceptable dans une société comme la nôtre et nous ne saurions continuer de la tolérer sans la dénoncer publiquement et prendre les mesures qui s'imposent. Vous vous demandez certainement qui sont ces manifestants et pourquoi agissent-ils ainsi.

Laissez-moi vous expliquer la situation :

En 1989, l'entreprise *ITR* qui fait de la recherche pharmaceutique et scientifique en utilisant des animaux, a obtenu en toute légalité en fonction de la réglementation alors en vigueur, un permis de construction pour s'installer dans le Parc industriel. Il est important de mentionner qu'au Canada, la réglementation encadrant la recherche qui implique des animaux est de compétence provinciale et non municipale.

En 2017, à la suite de la publication d'une vidéo qui aurait été prise par un employé et qui pouvait donner à croire à de la maltraitance sur des animaux, un groupe de personnes s'est organisé pour exiger la fermeture de l'entreprise. L'entreprise a toujours nié la maltraitance sur des animaux et l'authenticité de la vidéo. Cette entreprise détient encore à ce jour toutes les autorisations nécessaires des autorités compétentes pour mener ses activités.

Cependant, sensible aux revendications et soucieux des animaux, le Conseil de ville de Baie-D'Urfé a adopté en septembre 2017 le **règlement 875-121 visant à modifier le règlement de zonage 875** ayant pour objectif d'empêcher toute nouvelle entreprise de recherche scientifique ou pharmaceutique ayant recours à des animaux de s'établir dans le secteur industriel de Baie-D'Urfé.

ITR bénéficie d'un droit acquis selon la loi et pourra continuer d'opérer en toute légalité si elle respecte, bien entendu, la réglementation provinciale et fédérale. La Ville n'a pas le pouvoir de faire cesser les opérations de cette entreprise. Si les manifestants souhaitent que les lois en matière de recherche sur des animaux soient modifiées, ils doivent s'adresser au gouvernement provincial et cesser de croire que le Conseil municipal a autorité en cette matière. **Il n'en a aucune.**

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ Maria Tutino

De continuer à vouloir perturber les séances ne leur permettra d'aucune façon d'obtenir des changements législatifs d'un autre palier gouvernemental et ne sert pas leur cause.

Bien que le droit de manifester soit un droit fondamental que nous respectons, il ne devrait pas s'exercer de cette manière.

Soyez assuré que le Conseil municipal continuera de siéger tous les deuxièmes mardis du mois et que toutes les mesures nécessaires seront prises pour y parvenir.

NOUVELLES EXCITANTES À PROPOS DU REMPLACEMENT DU MUR DE SON ENTRE LAKEVIEW ET GRAY

Après avoir lancé plusieurs appels d'offres et reçu des soumissions dont l'investissement représentait plus du double de ce qui avait été anticipé, la Ville s'est mise à s'inquiéter de la possibilité de réaliser ce projet dans un proche avenir.

Au cours des deux dernières années, j'ai approché le service du *ministère des Transports du Québec* afin d'entrevoir si une aide financière était envisageable pour la Ville même si présentement nous ne respectons pas les critères.

Dans une lettre adressée à la Ville, début septembre, nous avons reçu d'excellentes nouvelles :

« Le *ministère des Transports* s'est récemment penché sur l'admissibilité de projet comme celui de Baie-D'Urfé, visant la mise à niveau d'écrans acoustiques existants qui ne rencontrent pas les seuils de protection contre le bruit prévus à la politique sur le bruit routier.

À la suite de cette analyse, le ministère a statué qu'un projet d'amélioration d'écran anti-bruit existant ayant pour but de rencontrer les seuils visés par la politique sur le bruit routier, est éligible à une participation financière du *ministère des Transports*, selon les conditions d'application de cette politique.

Le pourcentage de financement que pourrait offrir le ministère dans le cas de Baie-D'Urfé est toujours en évaluation. »

Nous anticipons des nouvelles du ministère pour connaître le montant de l'aide financière qui sera alloué et que nous dévoilerons à la séance du Conseil d'octobre. On nous a indiqué qu'il s'agissait d'au moins 50 %.

Les opinions exprimées dans cette chronique sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ensemble du conseil municipal.



Communiqué du Conseil

Heidi Ektvedt



La saison d'automne offre de magnifiques phénomènes naturels; d'une métamorphose du feuillage, au son des bernaches canadiennes prenant leur envol, sans oublier l'échantillonnage varié des récoltes d'automne dans les étalages des marchés locaux. Cette saison marque aussi une époque de transition pour nos Associations et Clubs.



Le Programme de jardinage de la Ferme Fritz a encore une fois rempli sa mission d'offrir une récolte abondante alors que s'organise déjà le nettoyage des parterres. La séance de natation annuelle des chiens

au Club aquatique de Baie-D'Urfé marque officiellement la fin d'une autre saison. Du côté du Club de tennis, l'on s'apprête à remiser la raquette alors qu'une augmentation du nombre d'inscriptions du côté des juniors a été observée. Balais et pierre à la main, le Club de curling, pour sa part, se prépare pour une nouvelle saison.

Un très « **Joyeux 60^e anniversaire** » à notre Club de yacht, qui a organisé un petit rassemblement en septembre pour marquer cette date importante. Pour nos nombreux jeunes membres, la saison est bel et bien terminée. L'Escadrille de l'École de voile Junior a battu son plein avec 172 élèves âgés de 6 ans et plus qui ont pu profiter du privilège d'habiter aux abords du lac avec tous ses avantages.



Forte d'une longue tradition qui perdure toujours, le Club de yacht est un autre exemple de réussite. Gérée par des bénévoles, elle fait toujours partie du tissu social de Baie-D'Urfé.

Une municipalité est le reflet d'une communauté, de son mode de vie, de son environnement en constante mutation et je suis ravie de l'implantation de « **petites bibliothèques miniatures gratuites** » comme nouvelle initiative. Pour ce projet, notre bibliothèque a contacté le résident de longue date et bénévole,

Robin Stuart, qui a mis à contribution ses compétences exceptionnelles d'ébéniste.

Comme plusieurs, Robin est chanceux d'avoir deux générations de sa famille qui vivent à Baie-D'Urfé. Sa petite-fille de 14 ans, **Indra Molins**, s'est laissée inspirer par ses remarquables talents de peintre. Notre « *Little RED BARN* » au parc Picardy rend hommage à tout l'esprit communautaire de notre ville tandis que « *BUSY BEES* » au parc John Weir rappelle l'importance et la fragilité de notre environnement. La bibliothèque est en discussion pour voir si elles seront entreposées durant les mois d'hiver.

La routine du « **retour en classe** » s'est effectuée pour bon nombre de familles et enfants dans les écoles de notre quartier et naviguer à travers les rues n'est pas toujours chose facile. Pour palier aux préoccupations relatives au ralentissement de la vitesse sur nos rues, des panneaux de signalisation ont été installés dans plusieurs quartiers de la Ville dans le cadre d'un projet pilote. Sur ma page Facebook comme conseillère, ces panneaux ont fait l'objet de commentaires et de nombreux échanges positifs, ce qui m'a démontré combien les citoyens étaient en faveur d'une telle initiative.



Cela m'a profondément attristé lorsque j'ai appris que ces panneaux avaient été délibérément vandalisés à un point tel qu'ils ont dû être enlevés au bout de quelques semaines. Bien que nous ne sachions pas clairement qui est la ou les personne(s) responsable(s), nous irons à nouveau de l'avant pour adopter de nouvelles mesures dans un esprit optimiste pour la sécurité de tous les résidents.

« Ce n'est pas parce que vous avez trouvé une mauvaise pomme que vous devez abandonner l'arbre. » - Auteur inconnu.

Nous continuerons à nous concentrer sur « l'arbre » et, bien que je prenne le temps d'apprécier cette saison, je vous souhaite à tous un magnifique automne !

Les opinions exprimées dans cette chronique sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ensemble du Conseil municipal.



PROGRAMME
DE PLANTATION



GRAMME

Le **GRAMME** (*Groupe de recherche appliquée en macro-écologie*), invite les entreprises du Parc industriel de Baie-D'Urfé à participer au mouvement « **ICI, on verdit!** », une campagne de verdissement des secteurs institutionnels, commerciaux et industriels.

En y participant, vous pourrez bénéficier de multiples subventions ainsi que d'un accompagnement personnalisé par une équipe de professionnels en arboriculture et urbanisme pour la conception d'un projet clé en main adapté à vos besoins. Ce programme peut également faire partie de votre plan de replantation des arbres abattus, frênes inclus.

Depuis ses débuts, la campagne « **ICI, on verdit!** » a permis de planter plus de **220 arbres** dans le cadre d'activités de verdissement au parc industriel de Baie-D'Urfé. Les arbres plantés permettent aux compagnies participantes de réduire les coûts opérationnels liés au chauffage, climatisation, nuisances sonores, vents forts ainsi que le risque d'inondation grâce à une meilleure absorption de l'eau.



COMMENT PARTICIPER ?

Il suffit de contacter le **GRAMME** et planifier une première rencontre à vos bureaux. Il sera question de vos besoins et de vos aspirations en matière d'aménagement. Le **GRAMME** vous soumettra ensuite une proposition d'aménagement. Vous conviendrez ensemble des modalités liées au projet de verdissement à travers une lettre d'engagement. C'est tout! La démarche prendra au total quelques semaines. **Sachez qu'il est possible de réaliser votre projet dès cet automne!**



RENSEIGNEMENTS :

grame.org/icionverdit.html ou par courriel à arbre@grame.org

Irina Sambueva,
superviseure - espaces verts et environnement
514 457-7604



BULLETIN MUNICIPAL DE L'HÔTEL DE VILLE

Quoi de neuf!

Coordination : Valérie Fortin | Directrice des Communications



JOUR DE L'Action de grâce

Veuillez prendre note que l'hôtel de ville et les Travaux publics seront **fermés** le **lundi 14 octobre**.



- La **collecte des branches** ainsi que celle des **encombrants** seront reportés **EXCEPTIONNELLEMENT** au **mardi 15 octobre**, en même temps que la collecte du recyclage et des matières organiques.

RÈGLES DE SÉCURITÉ DURANT L'HALLOWEEN

- Porter des vêtements avec des **bandes réfléchissantes** pour être bien visible;
- Utiliser une **lampe de poche** et ne jamais sortir seul;
- Convenir avec ses parents du **trajet** et de l'**heure de votre retour**;
- Sonner aux portes en **groupe, ou accompagné d'un adulte** et **attendre à l'extérieur** des maisons;
- Parcourir **un seul côté de la rue à la fois** pour éviter de traverser inutilement;
- Traverser les rues aux **intersections** et **respecter** la signalisation routière;
- REFUSER** d'approcher d'un véhicule ou d'y monter sans la permission de ses parents;

- VÉRIFIER** avec ses parents toutes friandises reçues pour être certain de pouvoir les manger sans danger.



Lecture des compteurs d'eau

Veuillez noter que la date limite pour compléter et retourner les cartes de lecture des compteurs d'eau est le **1^{er} novembre 2019**. Si toutefois vous n'avez pas reçu votre carte ou si vous avez des questions, veuillez communiquer au **514 457-5206**.

PRÉVENIR LES INFILTRATIONS D'EAU

SOYEZ PROACTIFS et vérifiez en tout temps que votre **pompe de puisard** fonctionne bien avant l'arrivée de l'hiver. D'autres facteurs de risque peuvent contribuer aux infiltrations d'eau au sous-sol tout comme la nature du sol, l'inclinaison du terrain, le manque de gouttières adéquates ou une fissure dans la fondation. Mieux vaut agir pour limiter les dégâts et les coûts!

COLLECTE DES FEUILLES D'AUTOMNE

Sachez que les sacs de plastique, même compostables ou biodégradables **ne sont pas acceptés**.

Lors de la **Collecte des matières organiques**, veuillez déposer vos résidus verts et feuilles mortes dans votre bac brun ou tout autre sac en papier ou boîte de carton.

VOUS VOULEZ FAIRE MIEUX?

Optez pour le **FEUILLICYCLAGE** pour les feuilles mortes. Votre gazon en profitera pleinement. Une manière simple et efficace de retourner la matière organique au sol et d'en faire profiter votre propre cour!

